

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

PLAN DE COURS

(Version du 7 avril 2010)

Sigle : SOC2363 Canada et Québec : aspects sociaux, culturels et politiques).
Crédits : 3
Dates : 5 au 12 juin 2010
Lieu : Québec et Gatineau

PRESENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

L'Institut québécois des hautes études internationales (HEI) et la Chaire Senghor de la Francophonie de l'Université du Québec en Outaouais offrent, en collaboration avec le Centre de la Francophonie des Amériques (CFA) une première université internationale d'été sur la Francophonie des Amériques. Il s'agit d'une formation intensive de huit jours consécutifs, du samedi 5 au samedi 12 juin. Cette Université d'été se tiendra sur deux campus universitaires différents : l'Université Laval et l'Université du Québec en Outaouais (UQO). La formation sera caractérisée par une approche pluridisciplinaire (science politique, sociologie, droit comparé, histoire, géographie humaine) et consistera en des cours magistraux thématiques présentés par des professeurs provenant du Canada, des États-Unis et du Mexique, des périodes de discussion et de débats, une table ronde et des visites d'institutions associées à la Francophonie.

Cette activité créditée par l'UQO s'adresse prioritairement aux étudiants de premier cycle. La présence des étudiants gradués du 2^e et 3^e cycle est permise. Ces étudiants, s'ils veulent se faire reconnaître les crédits du cours, devront en faire la demande à leur direction de programme.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Problématique générale de l'objet à l'étude

Si le mot francophonie a été forgé par le géographe Onésime Reclus (France, Algérie et colonies, 1880), c'est à Senghor que l'on doit de l'avoir popularisé et de l'avoir véritablement érigé en concept, en le définissant dans la revue *Esprit* (novembre 1962). La « *Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des "énergies dormantes" de*

tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire ». Senghor fait rimer francophonie avec humanisme et liberté.

La Francophonie des Amériques : un objet d'étude scientifique

On peut clarifier trois acceptions du mot francophonie, en partie synonymes, mais surtout complémentaires en ce que chacune correspond à un aspect de la pluralité francophone : 1) La *Francophonie*, soit l'ensemble des États et des pays regroupés sur une base politique et qui participent aux Conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage (Sommets de la Francophonie) ; 2) La *francophonie*, soit l'ensemble des personnes qui utilisent le français dans différentes situations et à des degrés divers; et 3) *L'espace francophone*, soit cette « réalité non exclusivement géographique ni même linguistique, mais aussi culturelle » réunissant tous ceux et celles qui partagent cette communauté d'esprit inhérente à leur « appartenance à la langue française et aux cultures francophones ». La *Francophonie des Amériques* relève davantage des deux dernières définitions. Elle n'a pas encore débouché sur une tradition scientifique clairement établie. Jusqu'à présent, ce thème a été amalgamé à des objets de recherche qui lui sont étroitement apparentés, mais néanmoins distincts, tel que les questions acadienne, canadienne-française ou encore franco-américaine.

Sous l'impulsion d'un triple mouvement de mondialisation, de continentalisation et d'affirmation politique de la Francophonie comme espace de dialogue culturel, on aurait normalement pu s'attendre à ce que la Francophonie américaine prenne corps, davantage qu'elle ne l'a fait jusqu'à maintenant. Qu'elle soit canadienne-française, québécoise, acadienne, franco-américaine, créole, cadienne, métisse, ou encore issue d'une émigration plus récente, la Francophonie des Amériques recoupe des identités multiples et complexes qui parfois se complètent, parfois se concurrencent. Derrière cette apparente fragmentation identitaire se cachent pourtant des trajectoires communes, de fortes convergences culturelles et des valeurs partagées.

D'abord, la francophonie dans les Amériques est la conséquence d'un projet d'impérialisme économique et territorial exercé par la France à partir du seizième siècle, à l'instar des autres puissances européennes de l'époque. C'est ainsi que la Francophonie des Amériques est d'abord en juxtaposition géographique et démographique avec l'Amérique française. Ce qu'il est convenu d'appeler la Nouvelle-France, englobe alors trois immenses territoires : l'Acadie, le Canada et la Louisiane.

Pour sa part, la *perle des Antilles* et l'espace caraïbe sont l'objet d'une intentionnalité d'occupation coloniale distincte de celle de la Nouvelle-France. Haïti et les territoires français d'outre-mer, vaste poste de traite et d'esclavage s'inscrivent surtout à son origine dans une logique mercantiliste.



UNIVERSITÉ
LAVAL

Institut québécois
des hautes études internationales



Chaire
senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais

Les populations qui habitent ces territoires vont rapidement entrer en interaction. La *Guerre de Sept ans* provoquera l'exode des Acadiens, vers le Canada, mais surtout vers la Louisiane. Puis viendra la révolution haïtienne qui poussera à son tour nombre de Créoles vers la Louisiane. Les références identitaires se complexifient entre autres avec l'extension du train à vapeur qui influencera le flux migratoire des Canadiens français, de 1860 à 1930, essentiellement dirigé vers la Nouvelle-Angleterre et l'Ouest canadien. Aussi, l'époque où l'on pouvait se contenter de réduire la Francophonie des Amériques à la définition de l'Amérique française est résolument révolue. D'autant plus révolue que depuis les années soixante, la Francophonie des Amériques s'est enrichie d'une immigration en provenance des quatre coins du monde qui a choisi, ou conserve, le français comme langue de vie. La francophonie des Amériques est le résultat historique de parcours bigarrés. Un nouveau regard sur celle-ci s'impose.

Objectifs de l'Université d'été sur la francophonie des Amériques

L'objectif central de la première édition de l'Université d'été sur les Amériques est de porter un regard scientifique renouvelé sur la Francophonie des Amériques et, ce faisant, de contribuer à l'affirmation (sinon à la légitimation) de cet objet d'étude.

À ce premier objectif de nature académique s'ajoute aussi un objectif de nature politique, ou pourrions-nous dire citoyen, qu'est celui de participer au rapprochement et à une meilleure connaissance mutuelle de la diaspora francophone en Amérique.

METHODES D'ENSEIGNEMENT

L'école d'été comprendra deux formats principaux : des conférences magistrales seront données par les conférenciers invités : des universitaires de renommée nationale et internationale. Elles seront systématiquement suivies d'une période d'échanges et de débats avec les participants. Enfin, une table-ronde réunissant des experts favorisera un débat sur un thème d'actualité.

LECTURES

Un recueil de textes sera remis aux étudiants le premier jour de l'activité. Ce recueil comportera un programme de lectures obligatoires.

PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

Université Laval		
Samedi 5 juin : contours sociologiques et cartographiques		
9h30-10h00	Accueil des participants	
10h00-10h15	Mot de bienvenue	
10h15-10h30	Allocution d'ouverture	Yvon Fontaine Université de Moncton et Agence universitaire de la francophonie
10h30-11h00	Présentation du programme de la semaine et distribution des sujets de groupe	
11h00-11h45	Présentation des participants	
12h00	Dîner	
13h30	Transport vers le CFA	
13h30-15h00	Les contours sociologiques et cartographiques de la francophonie	Éric Waddell et Dean Louder Université Laval
16h00	Visite du CFA	
17h00	Cocktail de bienvenue et allocution au Centre	Jean-Louis Roy, président du Conseil d'administration du Centre



UNIVERSITÉ
LAVAL

Institut québécois
des hautes études internationales



Chaire
senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais

Dimanche 6 juin : Conceptualisation, définitions, identité		
8h00 - 8h45	Séances d'information sur la rédaction et l'évaluation des travaux pour les participants inscrits aux trois crédits académiques.	
8h45 – 10h00	La conceptualisation de la francophonie : les contours	Jean-François Simard Université du Québec en Outaouais
10h00 – 10h15	Pause-santé	
10h30-10h45	Atelier sur l'identité	
10h45-11h30	Les francophones d'Amérique : une identité commune? Débat	- Joseph-Yvon Thériault Université du Québec à Montréal - Paul Dubé, Campus Saint-Jean, Alberta - Eugénie Brouillet, Université Laval
11h30-12h00	Période de questions	
12h15-13h30	Pause-repas	
13h30-15h00	Identité et engagement	- Rodrigue Landry Université de Moncton - Annie Pilote Université Laval
15h00-15h20	Pause santé	
15h20-16h00	Suite et questions	
16h00- 18h00	Temps libres pour les travaux	



UNIVERSITÉ
LAVAL

Institut québécois
des hautes études internationales



Chaire
senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais

Lundi 7 juin : Les Acadiens en Amérique		
9h00-10h15	Les Acadiens en Amérique : un peuple sans frontières Évolution des identités cadiennes et acadiennes deux diasporas	Maurice Basque, Directeur de l'Institut d'études acadiennes Université de Moncton
10h15-10h25	Pause santé	
10h30-11h00	Suite et questions	
11h15	Transport autobus nolisé pour le parlement Visite de l'Assemblée nationale	
12h00-13h15	Repas au salon des parlementaires	
14h00- 15h00	Conférence au CFA : Représentations d'Évangéline dans les Amériques	Joseph-Yvon Thériault Université du Québec à Montréal, directeur du CRIDAQ
15h15-15h30	Pause	
15h30-17h00	Visite thématique de Québec	



UNIVERSITÉ
LAVAL

Institut québécois
des hautes études internationales



Chaire
senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais

Mardi 8 juin : Métis et francophones		
9h00-10h30	Identité métis et francophonies Plénière-débat	Virgil Benoît Université Nord dakota Étienne Rivard Université Laval
10h30-10h45	Pause santé	
11h15-11h45	Suite de la plénière	Virgil Benoît Université Nord Dakota Étienne Rivard Université Laval
12h00-13h15	Repas	
13h30-15h15	La francophonie métissée des Caraïbes à la Louisiane (créolité, les Humas)	Barry Ancelet Université Lafayette Jean Moisset Consul hon. d'Haïti à Québec
15h15-15h30	Pause santé	
15h30-17h00	Suite du cours	Barry Ancelet Université Lafayette Jean Moisset Consul hon. d'Haïti à Québec



UNIVERSITÉ
LAVAL

Institut québécois
des hautes études internationales



Chaire
senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais

Mercredi 9 juin : Statut du français en Amérique latine		
8h50-10h00	Le statut du français au Mexique et ailleurs en Amérique latine	Haydée Silva Ochoa Universidad nacional autonoma de Mexico
10h00-10h15	Pause santé	
10h15-11h15	(suite du cours)	Haydée Silva Ochoa Universidad nacional autonoma de Mexico
11h15-11h30	Préparation pour le départ	
11h30-12h50	Dîner	
13h00	Départ pour Gatineau Bus nolisé	
18h30	Arrivée Gatineau	
19h30	Souper au restaurant	



UNIVERSITÉ
LAVAL

Institut québécois
des hautes études internationales



Chaire
senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais

UQO		
Jeudi 10 juin : Les deux régimes linguistiques canadiens		
8h45 – 9h00	Remise des travaux des étudiants	
9h00-10h15	Les deux régimes linguistiques canadiens	Linda Cardinal et François Rocher Université d'Ottawa
10h15-10h30	Pause	
10h30-11h30	(Suite)	Linda Cardinal et François Rocher Université d'Ottawa
12h00-13h15	Dîner	
13h30-15h00	Rapports des Franco-américains avec le Québec	Susan Pinette Université du Maine Anne-Andrée Denault Centre de la francophonie des Amériques
15h00-15h15	Pause santé	
15h15-17h00	(suite)	Susan Pinette Anne-Andrée Denault



UNIVERSITÉ
LAVAL

Institut québécois
des hautes études internationales



Chaire
senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais

Vendredi 11 juin : Grandes figures littéraires		
9h00-10h15	Grandes figures littéraires	Yao Assogba et Christiane Mélançon Université du Québec en Outaouais
10h15-10h30	Pause santé	
10h30-11h30	(suite)	Yao Assogba et Christiane Mélançon Université du Québec en Outaouais
11 h 45-13h15	Midi causerie	Benoît Pelletier Université d'Ottawa
13h30- 17h00	Visite du parlement Ou Visite du Musée des civilisations	



UNIVERSITÉ
LAVAL

Institut québécois
des hautes études internationales



Chaire
senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais

Samedi 12 juin : Tribunal de l’histoire et conclusions		
9h00-10h15	Tribunal de l’histoire	François Charbonneau Université d’Ottawa Jean-François Simard Université du Québec en Outaouais
10h15-10h30	Pause santé	
10h30-11h45	Conférence de clôture	Graham Fraser Commissaire aux langues officielles
12h00-13h15	repas	
13h15- 15h30	Activités de synthèse	

SYSTEME D'EVALUATION

Présence et participation en classe (20%)

La présence en classe et aux activités est obligatoire. Tout retard de plus de vingt minutes sera considéré comme une absence. Trois absences non motivées entraîneront automatiquement un échec.

Travail court (30%)

Une synthèse dynamique et critique de trois conférences au choix données par un professeur dans le cadre de l'Université d'été. Le travail ne devra pas dépasser 15 pages, (5 pages au maximum par conférence). La table des matières (obligatoire) et la bibliographie (facultative) s'ajoutent à ce nombre de pages - (interligne 1,5; police Time New Roman).

Critères d'évaluation :

Pertinence et rigueur des analyses

Capacité d'intégrer les différentes questions abordées par les conférenciers

Qualité de la langue

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10% de la note finale. Chaque faute d'orthographe et de grammaire vaut 0,25 point, jusqu'à concurrence de 2,5 points.

Le texte devra obligatoirement être transmis par courriel (adresse à venir) avant 16h (heure du Québec), le 29 juin 2010.

Les dates de remise des travaux sont de dates fermes. Seules les excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. 5% de la note finale sera soustrait pour chaque jour de retard. Le format papier sera refusé.

Travail long en équipe de quatre (50%)

Sujet : La Francophonie des Amériques : construction idéologique ou réalité(s) socio-politique(s) ?

Le sujet a trait à la matière abordée dans les cours. Il est toutefois attendu que les étudiants(es) fassent des recherches en bibliothèque pour compléter leurs connaissances.

La réponse à la question posée prendra la forme d'une **dissertation**, comportant une introduction, un développement structuré et une conclusion.

L'introduction veillera à amener le sujet, à le poser et annoncera le plan.

Vous donnerez un titre à chacune des deux grandes parties de votre développement et indiquerez des sous-titres.

Vous soignerez les transitions entre chacune des parties.

La conclusion comportera une partie synthèse et une courte ouverture

Ce travail ne doit pas être simplement descriptif, mais plutôt une analyse critique comportant des éléments de réflexion personnelle. L'approche doit obligatoirement être *multidisciplinaire* et inclure les angles d'analyse d'au moins deux disciplines académiques, soit la science politique, le droit, l'économie, l'histoire, la sociologie, la géographie ou l'anthropologie.

Le travail final doit nécessairement se *référer à des ouvrages et articles académiques*, notamment aux lectures suggérées pour la formation, et non seulement à des sites Internet. Les références doivent se faire dans le respect le plus strict du droit d'auteur et adopter le style auteur-date (système Harvard).

Le travail final doit être d'une longueur de :

- 5000-6000 mots (≈ 15-20 pages) pour les participants du 1^{er} cycle;
- 7500 mots (≈ 25 pages) pour les participants de 2^e et 3^e cycles.

Il doit respecter les règles d'édition suivantes:

- Définir toutes les marges à 2,5 cm.
- Espacer les lignes d'un interligne et demi.
- Justifier le texte.
- Utiliser un caractère Times New Roman de taille 12 points pour le texte régulier. Pour les situations d'exception, telles les notes de bas de page, la taille du texte doit être de 10 points.
- Encadrer de guillemets français (« ») les citations courtes placées directement dans le texte.
- Placer les citations longues (plus de cinq lignes) dans un paragraphe distinct, à simple interligne, avec une mise en retrait de 10 mm à gauche et à droite. Ne pas utiliser de guillemets, ni d'italique.
- Traduire en français les citations en langue étrangère indiquant clairement que la traduction est de l'auteur.
- Inclure une page couverture.
- Inclure les numéros de pages.

Ces éléments d'édition sont tirés et adaptés des règles générales de présentation de thèses et de mémoires de la Faculté des études supérieures de l'Université Laval.

Critères d'évaluation :

Compréhension du thème choisi
Construction d'une problématique
Rigueur et pertinence des analyses
Présentation dynamique des connaissances
Qualité de la langue
Respect des normes de présentation

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % de la note finale. Chaque faute d'orthographe et de grammaire vaut 0,25 point, à concurrence de 5,5 points.

Le travail devra obligatoirement être transmis par courriel à (adresse à venir) avant 16h (heure du Québec), le 31 juillet 2010.

Les dates de remise des travaux sont fermes. Seules les excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. 5% de la note finale sera soustrait pour chaque jour de retard. Le format papier sera refusé.